

## Piscine municipale

La piscine municipale sera exceptionnellement fermée au public du 13 juin au 18 septembre 2022 pour des travaux de mise en conformité des installations de traitement de l'eau.

### Mise en conformité des installations de traitement de l'eau

**En raison de travaux de mise en conformité des installations de traitement de l'eau, la piscine sera fermée du 13 juin au 18 septembre 2022.**

L'eau doit subir plusieurs étapes de traitement pour pouvoir être utilisée dans les piscines publiques, **la filtration et la désinfection.**

Une eau filtrée, désinfectée et désinfectante, ce sont naturellement les **3 propriétés obligatoires** pour les 2 bassins de la piscine municipale.

Selon le code de la santé publique, l'eau des bassins des piscines doit en effet répondre à des normes physiques, chimiques et microbiologiques spécifiques qui reposent sur :

- un système de filtration à granulométrie plus fine, ce qui permet d'obtenir une eau plus cristalline
- des contrôleurs de débits
- un système de gestion du chlore et du PH
- un système qui assure l'hydraulicité de l'eau

Ce sont tous ces systèmes « vieillissants » qui seront remplacés, optimisés et qui permettront **des économies de 15 000 € par an** sur le coût de fonctionnement de l'équipement.

Le coût et l'étude de la réfection du local technique des installations de traitement de l'eau ont été réalisés avec une Assistance de Maitrise d'Ouvrage.

Le montant des travaux s'élève à 544 000 €, somme sur laquelle la Municipalité a sollicité la contribution de la [Métropole Européenne de Lille](#).

### Aquagym (inscription toute l'année)

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Intensité
Aquadouce : cours utilisant les bienfaits de l'eau pour travailler l'équilibre et la souplesse			17h10		Douce
Aquatonic : cours à base d'exercices variés, axés sur le cardio et le renforcement musculaire	12h30		12h30	12h30	Modérée à soutenue
Aquafitness : cours à dominante cardio et renforcement cuisses/abdos/fessier	19h25	18h25	18h25		Soutenue

L'accès aux leçons d'aquagym est possible dès 16 ans et nécessite :

- Une carte d'entrée nominative de 10 séances à faire débiter en caisse (valable 6 mois) ou un ticket nominatif (valable uniquement le jour du cours).

Les séances durent 45 min pour 30 places maximum.

## Piscine Municipale

165 rue du Général de Gaulle  
59110 La Madeleine  
France

[03 20 55 19 61](tel:0320551961)  
[piscine@ville-lamadeleine.fr](mailto:piscine@ville-lamadeleine.fr)

**La caisse ferme 30 minutes avant la fermeture. Évacuation des bassins 15 min avant la fermeture.**

rgba(255,255,255,1)

## À télécharger

Fichier

[Tarifs de la piscine \(.pdf - 75.91 Ko\)](#)

Fichier

[Fiche d'inscription au cours de natation \(.pdf - 614.34 Ko\)](#)